Tunisair : mieux vaut tard que jamais

A l’issue d’une réunion ministérielle tenue hier en présence du Ministre du Transport, le gouvernement semble avoir admis la nécessité de l’application du Plan de redressement de Tunisair qui suppose, entre autres mesures, le départ de quelque 2000 salariés. Cette décision, même si elle est tardive, permettrait à la compagnie nationale d’espérer apurer sa situation financière (voir **notre article**).

En effet, l’application de ce plan suppose la prise en charge par l’Etat de certaines dettes contractées par Tunisair vis-à-vis de quelques organismes publics ainsi que de l’indemnité de départ prévue par le Plan social.

Il reste à espérer que cette décision sera rapidement suivie d’effet.